

Billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC- série 3

Achat possible jusqu'au 29 juin 2007

Occasion de placement

- ✓ Protection du capital à 100 %
- ✓ Possibilité d'accroître la valeur du capital
- ✓ Rendement annuel de 5,04 % de la valeur du compte de titres de participation

*Les billets paieront des distributions mensuelles correspondant à 5,04 % par année de la valeur du compte de titres de participation.

Le portefeuille

Les billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC, série 3, se composent d'un compte de titres de participation et d'un compte d'obligations. La gestion du compte de titres de participation sera semblable à celle du portefeuille croissance du revenu Indépendance de Canaccord.

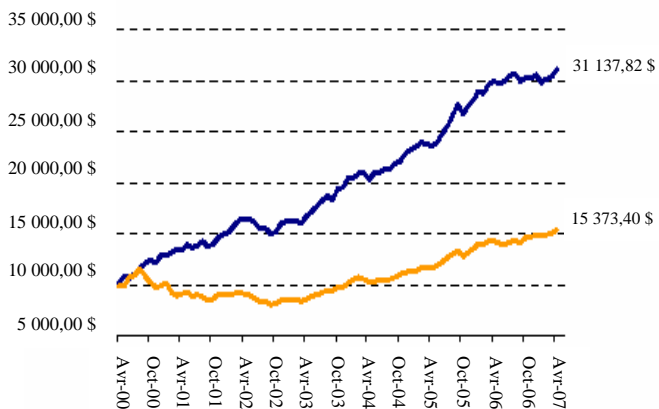
Objectif et stratégie de placement

Les principaux objectifs de placement du compte de titres de participation sont de connaître un rendement supérieur à l'indice de référence pendant un cycle du marché complet, de générer un revenu et de préserver le capital grâce à l'application efficace de stratégies de gestion de portefeuille atténuant les risques.

Le gestionnaire du portefeuille a adopté une méthode de gestion active pour la répartition des actifs et la sélection des secteurs et des titres pour atteindre les objectifs de gestion des risques et de rendement du fonds. Les lignes directrices générales en matière de composition des avoirs permettent au gestionnaire de réaliser un rendement élevé absolu et relatif, que le marché soit à la hausse ou à la baisse.

Le portefeuille initial se composera d'environ 20 % de fiducies de revenu, 43 % d'actions ordinaires canadiennes, 27 % de produits structurés, 9 % de revenus fixes et 1 % d'espèces et d'instruments à court terme.

Le portefeuille croissance du revenu Indépendance Croissance d'un investissement de 10 000 \$ Au 30 avril 2007



— Rendement cumulé du portefeuille — Rendement cumulé de l'indice de référence
**Source : Canaccord Independence, Bloomberg

Principales caractéristiques

Stratégie de répartition dynamique	Stratégie basée sur une formule qui rend possible un meilleur rendement lorsque le rendement est positif et une volatilité moindre lorsque le rendement est négatif.
Portefeuille géré activement	Nick Majendie et Alan Berge géreront le compte de titres de participation de façon active, tout comme le portefeuille croissance du revenu Indépendance de Canaccord.
Protection du capital	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de la totalité du capital à l'échéance par la Banque Royale du Canada • Durée jusqu'à l'échéance de 7,5 ans
Possibilité d'exposition accrue	Exposition initiale au portefeuille de 100% et possibilité d'exposition de 200 % dans une forte conjoncture du marché, parallèlement à une diminution de la volatilité lorsque les marchés sont à la baisse grâce à une exposition accrue aux obligations et à une exposition moindre aux titres de participation.
Rendement variable final	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de croissance lié au rendement du portefeuille • Absence de plafond ou d'autres caractéristiques semblables qui limitent le rendement
Coupons mensuels	<ul style="list-style-type: none"> • Distributions mensuelles correspondant à un rendement annualisé de 5,04 % de la valeur du compte de titres de participation
Structure de frais efficace	<ul style="list-style-type: none"> • 2,70 % par année de la valeur quotidienne moyenne du compte de titres de participation pour la première et la deuxième année • 2,55 % par année de la troisième année à l'échéance • 0,25 % par année de la valeur nominale des obligations du compte d'obligations
Marché secondaire quotidien	Assuré par RBC Dominion valeurs mobilières inc.

Sommaire du rendement

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la prise d'effet (mars 2000)
Portefeuille croissance du revenu Indépendance†	3,8 %	15,4 %	13,6 %	17,4 %
Indice de référence (indice obligataire Scotia : 10 %; S&P TSX 60 : 65 %; indice plafonné des fiducies de revenu S&P : 25 %)	8,5 %	14,9 %	11,3 %	6,3 %

† - Les comptes Indépendance de Canaccord sont des portefeuilles distincts, et non pas des fonds communs de placement. Les rendements indiqués ci-dessus comprennent les frais au 30 avril 2007, sont fournis par La Corporation Canaccord Capital. Les rendements trimestriels et annuels sont vérifiés par Ernst & Young. Avant avril 2006, indice de référence : S&P TSX 60 : 67 %; indice obligataire universel SC : 33 %.

Billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC- série 3

Achat possible jusqu'au 29 juin 2007

Sommaire des billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC, série 3

Émetteur	Banque Royale du Canada
Prix de souscription	100 \$ le billet
Achat initial minimum	5 000 \$ (50 billets)
Période de vente	Ouverte jusqu'au 29 juin 2007
Date d'émission	Vers le 5 juillet 2007
Date d'échéance	Le 5 janvier 2015
Code FundSERV	RBC613
Ratio des frais de gestion	<ul style="list-style-type: none">• 2,70 % par année de la valeur quotidienne moyenne du compte de titres de participation pour la première et la deuxième année• 2,55 % par année de la troisième année à l'échéance• 0,25 % par année de la valeur nominale des obligations du compte d'obligations
Remboursement du capital	Peu importe le rendement du portefeuille, la totalité du capital de 100 \$ par billet sera remboursée à la date d'échéance.
Imposition des billets	Les coupons mensuels et le rendement variable final sont considérés comme des intérêts courus aux fins de l'impôt. Les investisseurs pourraient réaliser des gains en capital s'ils vendent leurs billets avant l'échéance. De plus amples renseignements sur les incidences fiscales générales d'un placement dans les billets figurent dans le bulletin d'information.
Coupons mensuels	Correspond au rendement annualisé de 5,04 % de la valeur du compte de titres de participation.
Liquidité	Les billets ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. RBC Dominion valeurs mobilières inc. assurera un marché secondaire pour les billets, mais se réserve le droit de ne pas le faire à l'avenir sans en aviser les investisseurs au préalable. Un rachat effectué par l'entremise de FundSERV constituera une vente sur le marché secondaire à RBC Dominion valeurs mobilières inc. Un investisseur qui vend un billet dans les trois premières années paiera des frais de négociation anticipée qui peuvent être déduits du produit tiré du billet. Pour de plus amples détails, voir le bulletin d'information.

À propos du gestionnaire

Canaccord Independence compte sur une équipe de gestionnaires de portefeuille et d'analystes dévoués. Forte d'une clientèle composée de particuliers fortunés, de fiducies et de fondations, Canaccord Independence avait, en date du 31 décembre 2006, des actifs sous gestion totalisant plus de 695 millions de dollars. Canaccord Independence fait partie de La Corporation Canaccord Capital (CCI), la plus importante société de placement indépendante au Canada. CCI est la société mère de Canaccord Adams, sa branche chargée de la recherche et de l'investissement institutionnel.



Principaux gestionnaires : Nick Majendie et Alan Berge

Les gestionnaires du portefeuille diversifieront les placements dans un portefeuille de titres de participation canadiens représenté principalement par l'indice S&P TSX 60, par les fiducies de revenu, par les produits structurés et par les espèces, conformément à leur avis sur la conjoncture courante et prévue du marché. L'équipe de gestion du portefeuille utilise une approche descendante structurée pour prendre les décisions relatives à la composition des avoirs et à la rotation entre les secteurs. La sélection d'actions se fait par l'équipe de gestion du portefeuille à l'aide d'une approche ascendante ayant recours aux ressources des analystes spécialistes de Canaccord Adams ainsi qu'à des rencontres individuelles avec chaque société faisant partie du portefeuille.



Le placement peut convenir aux investisseurs :

- qui investissent dans des comptes non imposables;
- qui préfèrent la sécurité offerte par les obligations et les CPG traditionnels, mais qui recherchent un rendement plus élevé que celui habituellement inhérent à ces placements;
- qui sont sensibles au risque;
- qui ont fait de bonnes affaires dans les secteurs des matières premières, de l'énergie et des fiducies de revenu et qui voudraient sauvegarder certains de ces gains tout en conservant une certaine exposition;
- qui recherchent une alternative aux fonds d'obligations;
- qui désirent participer aux possibilités de croissance des marchés des titres de participation, mais qui ne veulent pas risquer de perdre leur capital.

CANACCORD Independence



Le bulletin d'information relatif aux billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC, série 3, ainsi que le présent résumé ne constituent pas une offre ou une invitation faite par quiconque dans un territoire où pareille offre est interdite ou à une personne à qui il est illégal de faire pareille offre ou invitation. L'offre et la vente des billets décrits dans le bulletin d'information peuvent être assujetties à des restrictions dans une province ou un territoire particulier. Les billets ne peuvent être offerts ou vendus dans un territoire situé à l'extérieur du Canada. Les personnes qui entrent en possession du présent document ou du bulletin d'information doivent se renseigner sur ces restrictions et les respecter. Notamment, les billets ne sont pas ni ne seront inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou encore pour leur compte ou en faveur de celles-ci, sauf dans le cadre de certaines opérations dispensées des exigences d'inscription de la *Securities Act of 1933* des États-Unis. Aucune commission des valeurs mobilières ni aucune autorité semblable ne s'est prononcée sur la qualité des billets. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les billets de dépôt de croissance du revenu Indépendance RBC, série 3 (les « billets ») sont un placement qui offre une protection du capital à l'échéance. Un placement dans ces billets représente une occasion de placement, mais peut constituer un risque. La fluctuation de la valeur du compte de titres de participation aura une incidence directe sur les intérêts payables sur les billets. Il se peut qu'aucun intérêt ne soit payable sur les billets. Le bulletin d'information daté du 14 mai 2007 décrit en détail la stratégie de répartition dynamique, le rendement variable final et les facteurs de risque. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre conseiller ou visiter le site Web à l'adresse www.rbccm.com/notes. Le présent document n'est qu'un résumé et il doit être lu à la lumière du bulletin d'information. Les termes clés qui sont utilisés mais non définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le bulletin d'information. Les billets ne sont pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les billets sont émis par la Banque Royale du Canada et sont offerts aux termes d'un bulletin d'information daté du 14 mai 2007. Canaccord Independence ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant les billets, le bulletin d'information ou le présent document. Canaccord Independence est une marque de commerce de Canaccord Capital Inc.